

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 29 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté, en conformité avec les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, la résolution numéro 520-09-25 établissant, pour l'année civile 2026, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Victoriaville qui se tiendront dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Victoriaville à 18 h, aux jours et aux dates indiqués ci-dessous :

- le lundi 12 janvier 2026
- le lundi 2 février 2026
- le lundi 16 mars 2026
- le mardi 7 avril 2026
- le lundi 4 mai 2026
- le lundi 1^{er} juin 2026
- le lundi 6 juillet 2026
- le lundi 10 août 2026
- le mardi 8 septembre 2026
- le lundi 5 octobre 2026
- le lundi 2 novembre 2026
- le lundi 7 décembre 2026

Il peut être pris connaissance de ladite résolution au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

VICTORIAVILLE, le 8 octobre 2025

La greffière,

ROSANE ROY

